

COMMUNE DE  
FRONSAC  
31440

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

198

**Nombre de Conseillers :**

<i>En exercice</i>	<b>11</b>
<i>Présents</i>	<b>09</b>
<i>Votants</i>	<b>09</b>

**Objet :**

**Décision  
modificative n°1 –  
Travaux en régie**

L'an deux mille vingt-cinq, le 15 décembre à 18 heures.

Le Conseil Municipal de la commune de Fronsac  
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,  
À la Mairie, sous la présidence de Monsieur Michel  
**LADEVEZE**,

Date de convocation du Conseil Municipal : 09/12/2025

**Présents :** BARRAU-HILLOT Loïc, BRUNET Lucien,  
CASTEX Serge, DASPET Edouard, DASPET Nicole,  
FERRERE Yves, GUIRAUD Jacques, LADEVEZE Michel,  
NOBLE Françoise

Madame RIVES-EUILLET Nathalie est arrivée à 18h25 et  
elle n'a pas participé au premier vote (décision modificative  
n°1).

**Absente excusée : PERRIN Géraldine**

Madame NOBLE Françoise a été désignée secrétaire de séance.

### LA SEANCE EST OUVERTE

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la nécessité d'effectuer des mouvements de crédits pour pouvoir mener à bien tous les projets non prévus lors de l'élaboration du Budget 2025.

En effet, nous avions prévu au Budget 2025, des crédits budgétaires à hauteur de 2000€ pour la réalisation des travaux en régie concernant la réhabilitation d'un logement communal,

Or, il s'avère que cette somme est insuffisante,

Il convient donc de prendre une décision modificative.

Après délibération et à l'**unanimité des membres présents**, le Conseil Municipal décide les augmentations de crédits suivant le tableau ci-dessous :

**Vote : Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0**

Désignation	Augmentation sur Crédits Ouverts
F/R c/ 72/042 : Production immobilisée	2 164€00
F/D Chapitre 023 : Virement à la section d'investissement	2 164€00
I/D c/2131/040 : Construction bâtiment public	2 164€00
I/R Chapitre 021 : Virement de la section de fonctionnement	2 164€00

Ainsi fait et délibéré les, jour, mois et an que dessous  
Au registre sont les signatures.

Le Secrétaire de séance,  
Françoise NOBLE



Le Maire  
Michel LADEVEZE